



**CLUB OFFICIEL DE RACE AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET AFFILIÉ À LA SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE**



7ème Régionale d'Élevage

67310 - WASSELONNE



Qualificatifs et TAN obtenus enregistrés pour les cotations officielles

Samedi 29 et Dimanche 30 avril 2023

Organisée par le Club Français du Bulldog Continental

Sans CACS et avec classements
Confirmations et Tests d'Aptitude Naturelle

Juge : Madame Elodie DUEZ
Assessorat et passage des TAN : Monsieur Jacques MULIN

CYNO PRO, 9 Rue Industrielle, ZI du Ried
Coordonnées GPS : Lat. 48.6353457- Long. 7.456282

Engagements sur cedia.fr uniquement (pas d'engagement papier)

Clôture définitive des engagements le 15 avril 2023

Les inscriptions pour le repas (repas du Club du samedi soir) sont à faire également sur cedia.fr en même temps que l'engagement de vos chiens avant le 15/04/2023.

Contact organisation et Référent Bien Être Animal :

Anne MULLER – Secrétaire CFBC

Tél : 06-77-74-01-00 / Mail : anne.muller.cfbc@gmail.com



Juge : Madame Elodie DUEZ

Bonjour, je suis Elodie Duez,

*Juge de Bulldog anglais & Bulldog Continental
Vice-Présidente du Club du Bulldog Anglais
Membre de la Commission des Expositions*

Je remercie le Comité du Club Français du Bulldog Continental pour son invitation et je me réjouis de passer cette journée en votre compagnie

*Le tarif membres du CFBC s'applique aux adhérents à jour de la cotisation 2023
Les inscriptions qui utilisent de manière induite le tarif membre seront refusées.*

Tarifs d'engagements 7ème Régionale d'Élevage de WASSELONNE du 30/04/2023

	Membres du CFBC	non Membres du CFBC	Membres du CFBC	non Membres du CFBC	Membres du CFBC	non Membres du CFBC
Classes	1er chien		2ème chien		3ème chien et suivants	
Intermédiaire Ouverte Champion Jeune	30€	45€	20€	35€	10€	25€
Baby Puppy Vétéran	10€	25€				
TAN	25€	40€	avec engagement à l'expo			
Confirmation	gratuite	gratuite				
TAN seul	40€	55€	sans engagement à l'expo			
Confirmation seule	30€	45€				
Lots d'affixe Lots reproducteurs Couples et paires	Gratuits et obligation que tous les chiens participants soient inscrits à l'exposition (inscriptions le jour de l'expo)					

LE PROGRAMME

Samedi 29/04/2023 :

- 19h30 : Repas du Club (inscription sur cedia.fr)

Dimanche 30/04/2023 :

- 08h30/9h30 : Réception des chiens - Pesées et toisages obligatoires
 - 09h30/12h30 : Jugements
 - 12h30/13h00 : Lots d'affixe, reproducteur, couples et paires.
 - 13h00/14h30 : Pause déjeuner (food truck sur place)
 - 14h30 : Tests d'Aptitudes Naturelles - Pesées et toisages des chiens non-inscrits à l'exposition.
- Les chiens engagés pour le TAN doivent avoir au moins 10 mois à la date du 29/04/2023*

Le jury, l'organisation et les horaires pourront être modifiés suivant le nombre des engagements



Dans quelle classe engager mon « Conti » ?

Baby : de 4 à 6 mois

Puppy : de 6 à 9 mois

Jeune : de 9 à 18 mois

Intermédiaire : de 15 à 24 mois

Ouverte : à partir de 15 mois

Champion : classe réservée aux chiens titulaires d'un titre de champion validé sur LOF Sélect

Vétéran : à partir de 8 ans

* Paire : 2 mâles ou 2 femelles appartenant au même propriétaire

* Couple : 1 mâle et 1 femelle appartenant au même propriétaire

* Lot d'Élevage : 3 à 5 chiens ayant le même affixe

* Lot de Reproducteur : un parent accompagné de 3 à 5 de ses descendants en 1^{ère} génération

** Inscriptions sur place auprès du secrétaire de ring*





Diner du Club du samedi soir

LOGIS HOSTELLERIE DE L'ETOILE

Place du Général Leclerc – 67310 Wasselonne

COORDONNEES GPS : 48.6374 -7.4473

35,00 €/personne – (Boissons offertes par le CFBC)

MENU

Apéritif Cocktail (19h30/20h30)

Assortiment de bouchées apéritives (toasts, mauricettes, verrines ...)

Au choix : Picon Bière, vin d'Alsace, crémant et soft

Plat principal (au choix*)**

Choucroute Alsacienne

ou Magret de canard, sauce au miel

Dessert (au choix*)**

Entremet passion , framboise

ou Larme aux 3 chocolats

Menu enfant - 10 EUROS

Knacks , Spaetzle

2 boules de glace

choix*** Vos choix nominatifs devons nous être communiqués par mail impérativement avant le 15/04/2023 pour commande au restaurateur à cette adresse :
anne.muller.cfbc@gmail.com

Déjeuner du dimanche midi

FOOD TRUCK

BURGER au choix & frites



Commandes et paiement directement au prestataire

POSSIBILITES D'HERBERGEMENT :

HOTEL :

HOSTELLERIE A L'ETOILE, WASSELONNE

Place du Général Leclerc - Wasselonne

Tél : 03 88 87 03 02

Mail : luxetoile@aol.com

<https://www.hostellerie-etoile.com/>

CAMPING : + CAMPING CAR

CAMPING WASSELONNE (chalets, lodges) :

Ouvert à partir du 31 mars 2023, possibilité de réserver en ligne avant

Rue des Sapins - Wasselonne

Tél : 03 88 87 00 08

Mail : campingdewasselonne@onlycamp.fr

<https://www.campingwasselonne.fr>

CYNO PRO :

Possibilité de stationnement pour camping-cars





EXTRAITS DU REGLEMENT DES EXPOSITIONS

ENGAGEMENTS

Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix sauf par les juges qui ne peuvent présenter que des chiens leur appartenant, et à l'exception de ceux qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines et de ceux qui appartiennent à une association non affiliée à la S.C.C.

Seront refusés :

- a) Les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements.
 - b) Les chiens engagés au tarif préférentiel « membre du CFBC » des propriétaires qui ne sont pas inscrits au club de race, ou qui ne sont pas à jour de cotisation pour l'année 2022, ou qui ne sont pas propriétaire du chien.
 - c) les engagements « au poteau » le jour de l'exposition.
 - d) Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe Lot d'Élevage, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris.
- Les droits d'engagements resteront acquis au CFBC même si l'exposant ne peut se présenter.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS

Le montant des engagements doit être adressé en même temps que l'inscription via cedia.fr

CATALOGUE

Un catalogue sera distribué à l'ouverture de l'exposition à chaque exposant.

REFUS OU EXCLUSIONS

- 1°) des engagements – Le CFBC se réserve le droit de refuser tout engagement qu'il croirait ne pas devoir admettre et de le rembourser même après l'avoir accepté.
- 2°) des chiens (à leur entrée ou en cours d'exposition) :
 - a) ceux refusés par le Service vétérinaire.
 - b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
 - c) ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

RECLAMATIONS

Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements qui sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 100€ qui restera acquise à l'Association si après examen elles sont reconnues sans fondement.

SANCTIONS

Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et concours organisés par la SCC avec extension possible aux manifestations organisées par ses associations affiliées :

Les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur.

Ceux qui auront fait une fausse déclaration.

Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de l'Association.

Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité.

Ceux qui auront remplacé un chien engagé par un autre. Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la SCC.

JUGEMENTS

Les juges officient seuls ou à plusieurs en jury collégial et peuvent être assistés d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin est d'un interprète.

Un juge défaillant peut être remplacé par un suppléant ou tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite.

Les juges attribueront selon la valeur du chien l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante:

EXCELLENT : Qualificatif attribué à un chien se rapprochant de très près du Standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, réalisant un ensemble harmonieux et équilibré, « ayant de la classe » et une brillante allure. La supériorité de ses qualités devra dominer ses petites imperfections tout en conservant les caractéristiques de son sexe.

TRES BON : Qualificatif attribué à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions, en bonne condition physique. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON : Qualificatif attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

SUFFISANT : Qualificatif attribué à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires, ou pas en condition physique.

- Tous les chiens devront passer au contrôle vétérinaire le jour de l'exposition, présenter leur carnet de vaccination et être toisés et pesés avant les jugements.

Le bien-être et la santé des chiens doivent constituer LA PRIORITE lors de toute exposition canine.

L'exposant est responsable du bien-être du chien qu'il a inscrit à la manifestation. Il doit prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'éviter de placer l'animal dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé.

Le non-respect de cette règle par l'exposant pourrait, à la demande du juge ou de l'organisateur, entraîner son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire conformément aux règlements de la SCC.

Club Français du Bulldog Continental

*CLUB OFFICIEL DE RACE AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET AFFILIÉ À LA SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE*

67 rue de Joliet- PLOUBALAY

22650 BEAUSSAIS sur MER

Tel : 02-96-85-39-85

www.bulldog-continental.fr

